
APPROCHE SYNTHETIQUE DES LABELLISATIONS BBC-EFFINERGIE DANS LE LOGEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Cette approche se veut synthétique et ne cherche pas à comprendre les mécanismes à l'origine des évolutions constatées. Elle se veut une photographie de l'état des labellisations BBC-Effinergie des Régions métropolitaines françaises au 20 mai 2010. La méthode s'appuie sur une recherche documentaire et le croisement des sources SOeS, Cellules Economiques Régionales de la Construction et des données de l'association Effinergie.

1. BBC-EFFINERGIE INDIVIDUEL

Sur la période 2008–2010, les demandes de labellisation pour les logements individuels ont représenté 1,3% des logements individuels autorisés et de l'ordre de 2,2% en moyenne pour les 3 Régions de tête.

En moyenne, sur l'ensemble des Régions, les demandes de labellisation ont été multipliées par 2,5 en parts relatives entre 2009 et 2010.

Les Régions les plus dynamiques enregistrent quant à elles une multiplication par 6 de leurs demandes de labellisation en parts relatives sur cette même période.

Cette dynamique conduit les demandes de labellisation BBC-Effinergie a représenté en moyenne 3,5% des logements individuels autorisés pour 2010 pour l'ensemble des Régions avec une moyenne à 8% pour les Régions de tête.

2. BBC-EFFINERGIE COLLECTIF

Sur la période 2008–2010, les demandes de labellisation pour les logements collectifs ont représenté 9% des logements collectifs autorisés et plus de 19% en moyenne pour les 3 Régions de tête.

En moyenne, sur l'ensemble des Régions, les demandes de labellisation ont également été multipliées par 2,5 en parts relatives entre 2009 et 2010.

Les Régions les plus dynamiques enregistrent quant à elles une multiplication par 5 de leurs demandes de labellisation en parts relatives sur cette même période.

Cette dynamique conduit les demandes de labellisation BBC-Effinergie a représenté en moyenne 25% des logements collectifs autorisés pour 2010 pour l'ensemble des Régions avec une moyenne à plus de 50% pour les Régions de tête.

3. ELEMENTS DE SYNTHESE

Les Régions qui ont, en moyenne depuis 2008, le meilleur taux de demande de labellisation ne sont pas celles dont l'accélération de la demande est la plus forte sur la période 2009-2010.

Les demandes de labellisation ont été multipliées par 2,5 en moyenne, avec pour les Régions de tête une multiplication allant jusqu'à 6 pour les demandes de labellisation dans le secteur du logement collectif.

Le logement collectif représente la cible particulièrement privilégiée par les Régions avec, en moyenne, trois fois plus de demande de labellisation que le logement individuel et va jusqu'à représenter la moitié des demandes de labellisation pour les Régions de tête.

Egalement, les Régions abordent de plus en plus la basse consommation dans un cadre plus large que la simple efficacité énergétique. On y retrouve ainsi des critères portant sur l'intégration du bâti dans son environnement, la gestion de l'eau, l'utilisation d'éco-matériaux, la sensibilisation des futurs occupants...

- Une très forte croissance des demandes de labellisation (Logement individuel et collectif)
- Des labellisations qui ne représentent que 3,5% pour le logement individuel
- Des labellisations qui représentent 25%, et jusqu'à plus de 50%, pour le logement collectif
- Un taux de labellisation fort pour les Régions dites au Nord
- Une approche de plus en plus globale du bâtiment basse consommation